



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens - Juillet-Août 2024

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 1 629 482,60\$

Date d'octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 16 septembre 2024

Numéro d'enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Canada 

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Juillet et août 2024

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Les troisième et quatrième cycles de la deuxième année de la présente étude comptaient en tout dix groupes de discussion composés d'adultes canadiens (âgés de 18 ans ou plus) qui ont été menés entre le 9 juillet 2024 et le 21 août 2024.

This publication is also available in English under the title: Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian's Views - July 2024 & August 2024.

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé
Édifice Blackburn
85, rue Sparks, local 228
Ottawa, Ontario K1A 0A3

Numéro de catalogue :

CP12-4F-PDF

Identifiant international des publications en série (ISSN) :

ISSN 2816-9379

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR-053-22) :

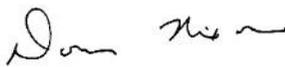
CP12-4E-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9360

Attestation de neutralité politique

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature :  _____

Date: 16 septembre 2024

Donna Nixon, associée

The Strategic Counsel

Sommaire

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public dans l'ensemble du pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en veillant à ce qu'elles demeurent claires et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de dix groupes de discussion en ligne menés entre le 9 juillet 2024 et le 21 août 2024, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

Les travaux de recherche effectués pour ces cycles ont essentiellement porté sur des enjeux en matière de logement ainsi que sur les mesures relatives au coût de la vie prises par le gouvernement du Canada, au marché de l'emploi, ou les mesures visant à rendre la vie des Canadiens plus abordable. Certains groupes ont pris part à des discussions portant sur les soins de santé, les mesures de protection du consommateur, la consommation de nouvelles d'actualité ainsi que l'immigration. Les participants de quelques groupes ont également fait part de leurs impressions concernant la conception d'étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle.

Au nombre d'autres sujets abordés au cours de ces cycles figuraient les comptes rendus de ce que les participants avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada ces derniers temps, ainsi que leurs points de vue concernant sa gestion d'un ensemble de priorités importantes. Les participants résidant dans l'Ouest canadien et en Colombie-Britannique ont fait part de leurs points de vue concernant les catastrophes naturelles et les effets du changement climatique, tandis que ceux résidant à Calgary ont fait part de leurs réflexions concernant l'avenir du secteur énergétique canadien. Les participants du groupe basé au Québec ont également discuté des mesures mises en œuvre par le gouvernement en matière de protection et de promotion du français.

En guise de mise en garde lors de l'interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l'ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible :

- Résidents canadiens de 18 ans et plus.
- Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique.
- Les discussions de certains groupes se sont focalisées sur certaines cohortes de la population en particulier et notamment sur des candidats à l'achat d'une propriété, des propriétaires actuels, des particuliers ayant été impacté par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, ainsi que sur des Canadiens âgés de 18 à 34 ans.

Approche détaillée

- Dix groupes de discussion ont été tenus dans diverses régions du Canada.
- Cinq d'entre eux ont été menés parmi la population générale résidant dans l'Ouest canadien, à Calgary, dans la région du Grand Toronto, dans l'est de l'Ontario, au Québec, ainsi qu'en Ontario.
- Les cinq autres groupes de discussion ont été tenus avec des sous-groupes clés notamment composés de :
 - Candidats à l'achat d'une propriété résidant dans l'Ouest canadien;
 - Propriétaires résidant au Québec, en Ontario ainsi qu'au Nouveau-Brunswick;
 - Particuliers impactés par les feux de forêt, des inondations ou des sécheresses résidant en Colombie-Britannique;
 - Participants âgés de 18 à 34 ans résidant dans l'Ouest canadien;
 - Participants âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique.
- Les groupes composés de membres de la population générale du Québec et de propriétaires résidant au Québec, en Ontario ainsi qu'au Nouveau-Brunswick ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été animés en anglais.
- Toutes les discussions de groupe de ce cycle se sont déroulées en ligne.
- Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en présumant pouvoir compter sur la présence de six à huit participants.
- Dans tous les lieux, 73 participants au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
- Chaque participant a reçu une rétribution de 125 \$.

Localisation et composition des groupes

LIEU	GROUP E	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Ouest canadien	1	ANGLAIS	Mardi 9 juillet	20 h à 22 h	Candidats à la propriété	8
Calgary	2	ANGLAIS	Mercredi 10 juillet	20 h à 22 h	Population générale	8
Région du Grand Toronto (RGT)	3	ANGLAIS	Mardi 16 juillet	18 h à 20 h	Population générale	8

Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick	4	FRANÇAIS	Mercredi 17 juillet	18 h à 20 h	Personnes actuellement propriétaires d'une habitation	7
Est de l'Ontario	5	ANGLAIS	Mardi 23 juillet	18 h à 20 h	Population générale	7
Colombie-Britannique	6	ANGLAIS	Mercredi 24 juillet	21 h à 23 h	Personnes impactées par des feux, des inondations, des sécheresses	6
Ouest canadien	7	ANGLAIS	Mardi 13 août	20 h à 22 h	Personnes âgées de 18 à 34 ans	7
Québec	8	FRANÇAIS	Mercredi 14 août	18 h à 20 h	Population générale	7
Canada atlantique	9	ANGLAIS	Mardi 20 août	17 h à 19 h	Personnes âgées de 18 à 34 ans	8
Ontario	10	ANGLAIS	Mercredi 21 août	18 h à 20 h	Population générale	7
Nombre total de participants						73

Principales constatations

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (candidats à l'achat d'une propriété résidant dans l'Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, propriétaires résidant en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick, est de l'Ontario, résidents de la Colombie-Britannique impactés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l'Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants de neuf groupes ont été invités à faire part de ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Une série d'annonces et d'initiatives ont été rappelées, dont la décision de la Banque du Canada d'abaisser son taux directeur à 4,50 %, le versement trimestriel de la Remise canadienne sur le carbone (RCC) aux Canadiens admissibles, l'instauration du Régime canadien de soins dentaires ainsi que l'annonce de nouvelles mesures visant à protéger les locataires, dont la création de la Charte canadienne des droits des locataires.

Plusieurs participants se souvenaient également avoir entendu parler de la participation du premier ministre et d'autres responsables fédéraux au sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à Washington D.C., ainsi que de l'engagement pris par le gouvernement du Canada d'augmenter ses dépenses en matière de défense nationale, avec pour objectif d'investir au moins deux pour cent du produit intérieur brut du Canada à cette fin d'ici 2032.

Priorités et performance du gouvernement du Canada (candidats à l'achat d'une propriété résidant dans l'Ouest canadien, Calgary, résidents de l'Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants de cinq groupes ont pris part à des discussions portant sur les enjeux auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement fédéral quant à ces priorités. Ces derniers ont été invités à définir les domaines dans lesquels ils estimaient satisfaisante la performance du gouvernement du Canada et ceux dans lesquels ils estimaient qu'il y avait matière à amélioration.

Les participants ont exprimé une série de points de vue à la fois positifs et négatifs sur un certain nombre d'enjeux. Au nombre de ceux-ci figuraient les soins de santé, l'immigration ainsi que des mesures liées au changement climatique et à l'environnement qu'avait prises le gouvernement fédéral. Les participants ont également mentionné un certain nombre de domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement fédéral avait été satisfaisante, à savoir la fourniture d'aides et de prestations aux Canadiens, la protection et la promotion de la diversité et des droits de la personne, la réconciliation avec les peuples autochtones ainsi que sa gestion de NEXUS, le programme pour les voyageurs dignes de confiance. Les participants ont également recensé une série de domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada pouvait faire mieux. Au nombre de ceux-ci, citons l'inflation et le coût de la vie, l'abordabilité du logement et la nécessité de créer un plus grand nombre d'emplois à temps plein bien rémunérés dans l'intérêt des Canadiens et de permettre à ces derniers d'acquérir plus facilement les compétences dont ils ont besoin pour pouvoir être compétitifs sur le marché de l'emploi actuel.

Invités à définir les principales priorités sur lesquelles devait, selon eux, se focaliser le gouvernement fédéral, bon nombre de participants ont réaffirmé la nécessité de concentrer davantage d'efforts à la réduction du coût de la vie, et notamment des coûts relatifs au logement, à l'essence et aux produits d'épicerie. Plusieurs d'entre eux étaient également d'avis que davantage devait être fait en matière de préparation aux effets du changement climatique et d'atténuation de ces derniers, estimant que cela constituait un enjeu majeur à la fois pour les générations actuelles et futures. Au nombre des autres domaines hautement prioritaires mentionnés par les participants figuraient la réduction des temps d'attente pour l'obtention de soins primaires et d'urgence, l'augmentation des aides et des prestations destinées aux personnes âgées ainsi que le règlement des problèmes liés à l'itinérance et aux dépendances.

Logement (candidats à l'achat d'une propriété résidant dans l'Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, propriétaires résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, est de l'Ontario)

Les participants de cinq groupes ont pris part à des discussions portant sur la situation du logement, à la fois dans leurs collectivités respectives et, plus généralement, partout au Canada. Les participants résidant dans l'Ouest canadien, à Calgary, dans la région du Grand Toronto (RGT) ainsi qu'en Ontario ont discuté

d'un éventail d'initiatives en matière de logement qu'avait récemment annoncé le gouvernement du Canada, tandis que ceux du groupe composé de propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick ont tenu une discussion portant sur les prêts hypothécaires.

Initiatives en matière de logement (candidats à l'achat d'une propriété résidant dans l'Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, est de l'Ontario)

Lorsqu'on leur a demandé de décrire la situation actuelle du logement au sein de leurs collectivités respectives, la quasi-totalité des participants avait le sentiment que le logement était devenu de plus en plus inabordable ces derniers temps. De l'avis général, les coûts des logements avaient considérablement augmenté au cours des quelques dernières années et cela avait négativement impacté à la fois les locataires et les candidats à l'achat d'une propriété. À la question de savoir si, comparativement à d'autres régions du Canada, la situation du logement était, à leur avis, meilleure, pire, ou à peu près la même, la plupart des participants (à l'exception des résidents de l'Alberta estimant pour la plupart que leur situation était en quelque sorte meilleure) considéraient que leur situation était assez semblable.

Invités à répertorier les principaux facteurs qui avaient, à leur avis, été responsables de la situation actuelle sur le marché du logement au Canada, les participants ont fourni un éventail de réponses. Au nombre de celles-ci, citons l'inflation (y compris la hausse du coût des matériaux de construction et de la main-d'œuvre), la hausse du taux d'immigration observée au cours des dernières années, les taux d'intérêt plus élevés auxquels sont confrontés les emprunteurs hypothécaires ainsi que la prévalence accrue d'immeubles résidentiels achetés à titre de placements.

Après s'être vu informer que, dans le cadre du budget 2024, le gouvernement du Canada avait récemment présenté un plan visant à remédier à la crise du logement dans lequel était exposée une stratégie pour débloquer la construction de 3,8 millions de nouveaux logements d'ici 2031, les participants se sont vu fournir de l'information au sujet d'un certain nombre des mesures qui avaient été annoncées. Dans l'ensemble, la quasi-totalité des participants a favorablement accueilli ces initiatives. Plusieurs d'entre eux estimaient que l'initiative visant à allouer des périodes d'amortissement de 30 ans aux candidats à l'achat d'une première propriété nouvellement construite offrirait une plus grande souplesse financière à ceux qui souhaitent accéder au marché de l'habitation. Un certain nombre d'entre eux étaient également d'avis que, pour les candidats à l'achat d'une première propriété, une augmentation de la limite de retrait de 35 000 dollars à 60 000 dollars s'avérerait des plus avantageuses, et ce, plus particulièrement pour de plus jeunes Canadiens qui bénéficieraient d'un plus long délai pour constituer leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Les participants se sont ensuite vu fournir de l'information concernant plusieurs autres mesures qu'avait proposées le gouvernement fédéral pour faciliter l'accès des Canadiens à des logements locatifs abordables ou à la propriété. Ces initiatives ont une fois de plus suscité des réactions positives chez la quasi-totalité des participants, plusieurs d'entre eux s'attendant à ce qu'elles contribuent de manière tangible à améliorer la situation sur le marché immobilier et le marché locatif au Canada. Un grand nombre de participants estimait que les mesures visant à prolonger de deux ans l'interdiction d'achat de logements canadiens par des étrangers ainsi qu'à imposer des restrictions à l'achat et à l'acquisition de maisons unifamiliales existantes par de très grands investisseurs institutionnels s'avéreraient particulièrement bénéfiques en ce qu'elles contribueraient à rendre le logement plus abordable dans l'intérêt des candidats à l'achat d'une première propriété. Un certain nombre d'entre eux estimaient également important que le gouvernement fédéral sévisse contre les locations à court terme illégales de type Airbnb. Parmi ces participants, on était d'avis que les services de location à court terme avaient entraîné une forte diminution de l'offre de logements abordables au sein de nombreuses collectivités

canadiennes ainsi qu'une augmentation des prix des logements en encourageant des particuliers à acheter des propriétés principalement destinées à servir de placements locatifs à court terme.

À la question de savoir s'ils étaient familiarisés avec le concept du logement coopératif les participants étaient à peu près aussi nombreux à répondre par l'affirmative que ceux qui n'en avaient pas entendu parler. Après s'être vu fournir de l'information concernant ce type de logement, plusieurs d'entre eux y ont positivement réagi, estimant qu'il constituait une voie d'accès supplémentaire à la propriété au profit des Canadiens, et qu'il aurait probablement une incidence positive sur les conditions de logement de ceux qui seraient intéressés par cette option.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils envisageraient de vivre dans une coopérative d'habitation, seul un petit nombre de participants ont répondu par l'affirmative. La plupart d'entre eux estimaient que les difficultés liées à l'exigence de collaborer et de maintenir un consensus avec un certain nombre d'autres propriétaires seraient assez angoissantes et ne contribueraient pas à créer des conditions de vie agréables. Parmi le plus petit nombre de participants moins réfractaires à la formule du logement coopératif, on estimait que la copropriété susciterait probablement un sentiment de fierté collective chez les propriétaires et encouragerait tous les membres de la coopérative à participer activement à préservation et à l'entretien et de leur propriété.

Prêts hypothécaires (propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick)

Les participants d'un groupe composé de propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, ont tenu une discussion portant sur les prêts hypothécaires, et notamment sur les mesures récemment prises par le gouvernement fédéral pour rendre les conditions hypothécaires plus équitables et les prêts hypothécaires plus abordables au profit des Canadiens. Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que leurs paiements hypothécaires étaient actuellement abordables, la plupart d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Un certain nombre d'entre eux ont cependant précisé que, bien que leur prêt hypothécaire soit abordable au taux actuel, ils s'attendaient à ce que leurs paiements mensuels augmentent considérablement lorsque le moment serait venu de renégocier avec leur prêteur.

Interrogés sur le rôle que devrait jouer le gouvernement du Canada dans le soutien aux propriétaires souhaitant renouveler leur prêt hypothécaire, la plupart d'entre eux ont exprimé leur incertitude, un certain nombre d'entre eux n'étant pas tout à fait sûrs des mesures qu'il prenait actuellement sur ce front. Après s'être vu fournir de l'information sur la création de la Charte hypothécaire canadienne récemment annoncée, la plupart d'entre eux estimaient qu'il s'agissait d'un pas dans la bonne direction, mais plusieurs d'entre eux n'étaient pas certains de l'impact qu'elle aurait en définitive. En discutant de mesures spécifiques contenues dans cette charte, un certain nombre de participants ont parlé en termes positifs de l'initiative visant à faire en sorte que les banques et les prêteurs prennent plus tôt contact avec les propriétaires au sujet du renouvellement de leurs hypothèques et discutent avec ces derniers des différentes options qui leur sont offertes. Plusieurs d'entre eux se sont également montrés favorables à la possibilité offerte aux propriétaires de changer plus facilement de prêteur au moment du renouvellement de leur prêt hypothécaire, estimant que cela leur procurerait une bien plus grande souplesse en la matière.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils considéraient que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie pour ce qui est de venir en aide aux titulaires de prêts hypothécaires, les participants étaient à peu près aussi nombreux à répondre par l'affirmative que ceux qui se disaient d'un autre avis. Parmi ceux d'entre eux qui estimaient que ces mesures constituaient un pas dans la bonne direction, on était d'avis que l'instauration de cette Charte contribuerait à l'avenir à augmenter les options offertes aux titulaires de prêts hypothécaires et qu'elle serait susceptible d'avoir un impact positif sur la situation financière globale des

propriétaires. Un certain nombre de participants étant d'avis que ces mesures gagneraient à être améliorées ont réaffirmé que le gouvernement fédéral devait davantage concentrer ses efforts à réduire l'ensemble des coûts associés à l'achat d'une propriété, estimant que, sur le long terme, il s'agirait là du moyen le plus efficace de rendre les prêts hypothécaires plus abordables dans l'intérêt des Canadiens.

Soins de santé (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants du groupe composé de particuliers âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique ont tenu une brève discussion portant sur les services de soins de santé dans leur région. À la question de savoir comment ils évalueraient la qualité de leur système de soins de santé, la plupart d'entre eux l'ont qualifiée de moyenne. Un certain nombre de participants étaient d'avis que, si les travailleurs de la santé (notamment les médecins et les infirmières) qu'ils consultaient étaient en général hautement qualifiés et professionnels, les installations de soins de santé, l'équipement médical et les procédures organisationnelles du système de soins de santé dans leur région étaient devenues quelque peu obsolètes. Tous les participants ont qualifié d'extrêmement déficitaire l'accès à des soins de santé dans leur région. Un grand nombre d'entre eux se souvenaient avoir été confrontés à de longs délais d'attente avant de pouvoir obtenir des soins d'urgence ou des soins primaires, et plusieurs participants ont indiqué ne pas avoir réussi à trouver un médecin de famille.

Lorsqu'on leur a demandé de décrire ce qu'ils considéraient comme étant les principales problématiques en matière de soins de santé dans leur région, les participants ont énuméré une série d'enjeux, et notamment ce qu'ils considéraient comme étant une pénurie de médecins et d'infirmières, des difficultés d'accès à certains médicaments ainsi que des problèmes liés à une consommation croissante d'opioïdes et à une dépendance à ces substances au sein de leurs collectivités. À la question de savoir s'ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie pour ce qui est de remédier à ces problèmes, les participants estimant qu'il faisait fausse route étaient à peu près aussi nombreux que ceux dont l'opinion était plus neutre. Parmi les participants ayant exprimé des avis pour la plupart négatifs, on estimait qu'il fallait en faire beaucoup plus pour inciter et encourager les Canadiens à envisager de faire carrière dans le domaine de la santé et qu'il s'agissait du meilleur moyen de remédier aux pénuries de travailleurs de la santé.

Mesures visant à rendre la vie plus abordable (région du Grand Toronto)

Les participants résidant dans la région du Grand Toronto ont tenu une discussion portant sur les mesures récemment annoncées par le gouvernement fédéral visant à rendre les produits d'épicerie plus abordables au profit des Canadiens et à prendre des mesures sévères en ce qui concerne des problèmes comme la réinflation et les frais cachés.

À la question de savoir comment ils qualifieraient le coût des produits d'épicerie au Canada, bon nombre de participants étaient d'avis qu'il était devenu exorbitant au cours des dernières années. En discutant de ce qui était, selon eux, à l'origine de la hausse du prix des produits d'épicerie, les participants ont invoqué un ensemble de facteurs. Au nombre de ceux-ci figuraient une augmentation perçue des coûts (due à des problématiques telles que l'inflation et le changement climatique) que doivent assumer les agriculteurs pour cultiver leurs aliments, la demande croissante en produits alimentaires et autres résultant d'une hausse des taux d'immigration au cours des dernières années, et des comportements axés sur la recherche de profits de la part des grandes chaînes d'épiceries.

Après s'être vu informer que le gouvernement du Canada avait récemment annoncé qu'il prendrait des mesures pour stabiliser le prix des produits d'épicerie en assurant une surveillance des grandes chaînes d'épicerie, en augmentant la concurrence dans le secteur de la distribution au détail de produits d'épicerie et en s'attaquant à certains problèmes, dont celui de la réduflation, tous les participants ont positivement réagi à cette information. Un certain nombre d'entre eux estimaient que le renforcement de la concurrence dans le secteur de l'alimentation constituait un problème particulièrement préoccupant sur lequel le gouvernement fédéral devait se pencher.

Les participants se sont également vu informer que le gouvernement du Canada avait récemment tenu une réunion, avec les dirigeants des principales chaînes d'épicerie du pays, au cours de laquelle ces derniers avaient accepté de soutenir le gouvernement fédéral dans ses efforts pour stabiliser le prix des aliments. Sur la question de savoir s'ils s'attendaient à ce que ces grandes chaînes d'épicerie prennent des mesures ciblées pour aider à stabiliser le prix des produits d'épicerie, seul un petit nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Plusieurs d'entre eux ne pensaient pas que les grandes chaînes d'alimentation seraient prêtes à sacrifier de potentiels profits et étaient d'avis qu'ils trouveraient le moyen de contourner toute restriction imposée en matière de prix.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils connaissaient le terme « réduflation », un grand nombre de participants ont répondu par l'affirmative. À la question de savoir ce qu'ils penseraient de la création, par le gouvernement du Canada, d'un groupe de travail chargé d'enquêter sur les cas de réduflation, les participants ont exprimé des avis partagés. Si certains participants estimaient que toute initiative en ce sens constituait un pas dans la bonne direction, un certain nombre d'entre eux se demandaient toutefois dans quelle mesure le gouvernement du Canada parviendrait à réglementer la façon dont les entreprises privées fixent le prix de leurs produits et les conditionnent.

Seul un petit nombre de participants a indiqué déjà connaître l'expression « frais cachés ». En guise de clarification, les participants se sont vu expliquer qu'on qualifiait souvent de frais cachés les coûts supplémentaires exigés pour un vaste éventail de services et d'achats, notamment ceux exigés lors de l'achat de billets de concert et pour autres manifestations, les frais de bagages supplémentaires imposés aux voyageurs aériens, divers frais facturés par les banques (comme les frais de transaction), les frais d'annulation lors du passage à un autre forfait téléphonique ou Internet ainsi que les frais d'itinérance mondiale. La plupart d'entre eux ont parlé en termes positifs de l'information qui leur a été fournie sur les mesures que prenait le gouvernement du Canada pour sévir contre les frais cachés. De l'avis général, il s'agit d'un domaine important sur lequel le gouvernement fédéral doit se concentrer et la priorité absolue doit être de faire en sorte que les forfaits de téléphonie mobile et Internet soient plus abordables dans l'intérêt des Canadiens. Quelques participants ont toutefois dit craindre qu'en cas d'interdiction, ces frais cachés soient réaffectés aux prix globaux des biens et services vendus par les entreprises, ce qui se traduirait en définitive par une augmentation des prix payés par les consommateurs canadiens.

Coût de la vie (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants d'un groupe de discussion composé de particuliers âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique ont tenu une brève discussion portant sur le coût de la vie et sur l'abordabilité du logement. En discutant des difficultés liées à la hausse du coût de la vie et à la pénurie de logements abordables auxquelles ils étaient confrontés au quotidien, les participants ont fourni des réponses diverses et variées. Plusieurs participants étant actuellement locataires ont mentionné ce qu'ils percevaient comme étant le coût exorbitant des loyers, affirmant que bien qu'ils préféreraient vivre seuls, ils

se voyaient financièrement contraints de vivre en co-location afin de pouvoir joindre les deux bouts. Un certain nombre de personnes ont également décrit le coût élevé des dépenses en matière d'énergie résidentielle, estimant qu'il était devenu plus coûteux de chauffer ou de climatiser son logement au cours des dernières années. Outre le logement, les participants ont mentionné d'autres problèmes liés à la hausse du coût de la vie, notamment le coût élevé des produits d'épicerie, l'augmentation du prix de l'essence et le fait que les salaires n'augmentent pas au même rythme que l'inflation.

À la question de savoir s'ils avaient connaissance de quelconques mesures prises par le gouvernement fédéral pour faire face au coût de la vie et rendre le logement abordable, les participants ont recensé, sans toutefois les mentionner nommément, des initiatives comme la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, en vertu de laquelle il est plus facile pour les Canadiens d'ajouter un logement secondaire à leur maison dans le cadre du Programme canadien de prêt pour la construction d'un logement accessoire, ainsi que les accords que le gouvernement fédéral avait conclus visant à augmenter l'offre de logements dans les collectivités dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements.

En discutant de mesures supplémentaires que devrait, à leur avis, prendre le gouvernement pour rendre plus abordable le coût de la vie et le logement dans l'intérêt des plus jeunes générations de Canadiens, les participants ont mentionné les mesures visant notamment à fixer un plafond au montant du loyer qu'un propriétaire est en droit d'exiger en imposant des restrictions supplémentaires sur la location de logements à court terme (comme Airbnb), à procurer un allègement fiscal à des particuliers peinant à faire face au coût de la vie et à fournir une aide accrue pour le remboursement de dettes et notamment de prêts étudiants.

Emplois (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans, Ontario)

Les participants de deux groupes ont tenu des discussions portant sur le marché de l'emploi actuel et les mesures que prenait le gouvernement pour créer plus d'emplois dans l'intérêt des Canadiens. Les participants du groupe composé de particuliers âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique ont discuté du marché de l'emploi en général, tandis que ceux de l'Ontario se sont plus particulièrement focalisés sur la création d'emplois dans le secteur des véhicules électriques (VE).

Marché de l'emploi (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

À la question de savoir comment ils décriraient la situation actuelle sur le marché de l'emploi, plusieurs participants estimaient qu'il était devenu de plus en plus difficile de trouver un emploi et que les possibilités étaient assez limitées pour ceux qui cherchaient à obtenir un emploi bien rémunéré et à temps plein. Certains d'entre eux ont fait remarquer que, bien que de nombreux emplois soient actuellement disponibles au sein de leur collectivité, très peu d'entre eux offraient des heures de travail à temps plein, des avantages sociaux ou un salaire-subsistance.

En discutant des compétences qui seraient, à leur avis, les plus recherchées dans dix ans, plusieurs participants estimaient que les personnes possédant une expérience dans le domaine de la santé, des corps de métier ainsi que des technologies et de l'informatique seraient probablement plus à même de trouver un emploi bien rémunéré. À la question de savoir dans quelle mesure ils avaient bon espoir, le cas échéant, d'avoir un emploi bien rémunéré dans cinq ou dix ans, presque tous les participants s'attendaient à ce que ce soit le cas. Plusieurs d'entre eux estimaient que cette période serait suffisamment longue pour

leur permettre d'acquérir les connaissances et la formation voulue pour exceller dans leur domaine de prédilection.

La quasi-totalité d'entre eux considérait que le gouvernement fédéral faisait actuellement fausse route en matière de création d'emplois bien rémunérés au Canada. Plusieurs participants étaient d'avis que le gouvernement du Canada devait en faire davantage pour créer des emplois offrant un salaire-subsistance et des possibilités d'avancement. Un certain nombre d'entre eux estimaient qu'une plus grande priorité devait être accordée à la création d'emplois dans des domaines perçus comme étant confrontés à d'importantes pénuries de main-d'œuvre, notamment dans les domaines de la santé, de la santé mentale et des services sociaux. Au nombre des quelques participants étant d'avis que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie en matière de création d'emplois bien rémunérés, un petit nombre ont dit avoir le sentiment que ce dernier avait récemment été responsable de la création d'un grand nombre de nouveaux emplois dans le domaine de la construction et des corps de métier dans leurs régions respectives.

Secteur des véhicules électriques (Ontario)

Les participants du groupe composé de membres de la population générale de l'Ontario ont tenu une discussion portant expressément sur la création d'emplois dans le secteur des véhicules électriques. Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient qu'en matière de création d'emplois dans le domaine de l'industrie automobile, le gouvernement du Canada était sur la bonne voie, aucun participant n'a répondu par l'affirmative. Si bon nombre de participants avaient le sentiment que le développement de l'industrie des VE et la fabrication de VE et de pièces détachées pour VE au Canada avaient constitué une priorité majeure du gouvernement fédéral ces dernières années, plusieurs d'entre eux doutaient que cette transition puisse se réaliser dans les décennies à venir et que la demande et les infrastructures en place fussent à faciliter une transition à grande échelle des Canadiens en faveur des VE. Un certain nombre d'entre eux ont dit craindre qu'une transition vers les VE ait un impact négatif sur l'ensemble de l'industrie automobile et des travailleurs de l'automobile, et qu'il puisse en résulter une diminution des emplois dans le secteur en raison d'une baisse de la demande d'automobiles alimentées à l'essence.

Après s'être vu fournir de l'information sur les récentes annonces faites par le gouvernement du Canada au sujet des VE, plusieurs participants ont réitéré leurs doutes quant à la capacité des Canadiens à effectuer une transition à si grande échelle en faveur des VE. Certains d'entre eux mettaient également en doute la valeur pratique de ces véhicules pour les personnes vivant dans des collectivités rurales et éloignées, et se demandaient si le réseau électrique serait en mesure de répondre à la demande plus importante qu'entraînerait une utilisation accrue de VE. Un certain nombre de participants se demandaient si l'investissement de 44,3 millions de dollars du gouvernement du Canada pour la création d'environ 1 000 emplois à Napanee constituait une affectation de fonds efficace compte tenu de ce qu'ils considéraient comme étant le nombre relativement faible de nouveaux emplois créés par rapport à la taille de l'investissement.

Lorsqu'on leur a demandé s'il était important pour le Canada de faire figure de leader mondial dans le secteur des VE, bon nombre de participants ont exprimé leur incertitude. Si la plupart d'entre eux estimaient qu'il était important que le gouvernement fédéral s'attache à accroître les activités dans le secteur de fabrication automobile au Canada, un certain nombre d'entre eux se demandaient si la fabrication de VE et de pièces détachées pour VE constituait un domaine particulièrement porteur pour l'économie du pays. Quelques-uns d'entre eux étaient d'avis qu'en raison de l'absence actuelle de grands fabricants de VE appartenant à des intérêts canadiens, il était difficile d'imaginer que le Canada puisse faire figure de leader mondial dans ce domaine.

Protection des consommateurs (est de l'Ontario)

Les participants résidant dans l'est de l'Ontario ont pris part à une discussion portant sur les règles et règlements mis en place dans le but de protéger les consommateurs canadiens. Invités à partager leurs points de vue au sujet du coût actuel de la vie, les participants ont exprimé des avis généralement négatifs, un certain nombre d'entre eux le qualifiant d'éprouvant, de frustrant et d'injuste. Lorsqu'on leur a demandé quelles dépenses régulières, en dehors du loyer ou de paiements hypothécaires, constituaient actuellement une source de stress dans leur vie, les participants ont cité toute une série de dépenses. Au nombre de celles-ci figuraient les dépenses en produits d'épicerie, en essence, les frais de carte de crédit et les factures de services de télécommunications et de services publics.

Faisant part des stratégies qu'ils avaient mises au point pour se protéger contre la hausse du coût de la vie, les participants ont déclaré avoir pris des mesures consistant notamment à faire le tour de plusieurs commerces pour trouver des articles au plus bas prix coûtant, à acheter un plus grand nombre de produits auprès d'entreprises locales et à acheter des produits alimentaires sans nom de marque. Aucun participant n'a déclaré avoir connaissance de quelconques règles ou règlements que seraient tenues de respecter les sociétés en matière de fixation des prix et de protection des consommateurs. À la question de savoir quelles obligations devraient, selon eux, avoir les entreprises envers les consommateurs, les participants étaient d'avis que des limites devraient être fixées afin de réguler les profits que peuvent tirer les entreprises de la vente de biens et services essentiels. On estimait en outre que plutôt que d'augmenter les prix à la consommation, les entreprises devraient être encouragées à envisager des moyens d'améliorer leur efficacité et leur processus en interne afin d'économiser de l'argent.

En discutant du rôle que devrait, à leur avis, jouer le gouvernement du Canada en matière de protection des droits et intérêts des consommateurs, plusieurs participants estimaient qu'il devrait davantage s'attacher à augmenter la concurrence dans des secteurs d'activité importants (produits d'épicerie et télécommunications) et à réduire la charge administrative pesant sur les entreprises. On s'attendait à ce que ces mesures entraînent probablement une réduction des prix à la consommation. À la question de savoir s'ils avaient confiance en la capacité du gouvernement fédéral à protéger les droits et intérêts des consommateurs, très peu de participants ont répondu par l'affirmative, un certain nombre d'entre eux ayant le sentiment que le gouvernement fédéral n'avait pas fait grand-chose dans ce domaine au cours des dernières années.

Les participants se sont ensuite vu présenter de l'information relative aux nombreuses initiatives actuellement menées par le gouvernement Canada afin de protéger les consommateurs et ont été invités à choisir trois initiatives qui, selon eux, contribueraient à protéger leurs droits et leurs intérêts en tant que consommateurs. Bon nombre de participants ont choisi les mesures visant à renforcer la *Loi sur la concurrence*, plusieurs d'entre eux estimant que cette approche entraînerait une chute des prix et aurait pour effet d'accroître la concurrence dans de nombreux secteurs clés. On considérait également que la stabilisation des prix des produits d'épicerie constituait une priorité majeure, plusieurs participants s'attendant à ce que cette mesure ait un impact significatif dans leur vie. L'initiative visant à s'attaquer aux prix des services de télécommunication a également suscité l'intérêt des participants, un certain nombre d'entre eux ayant le sentiment que les tarifs que payaient actuellement les Canadiens pour des services de téléphonie mobile et Internet figuraient parmi les plus élevés au monde.

Consommation de nouvelles d'actualité (résidents de l'Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans)

Les participants d'un groupe composé de résidents de l'Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans ont tenu une discussion portant sur leurs habitudes en matière de consommation de nouvelles d'actualité. À la

question de savoir quelles étaient leurs principales sources d'information, plusieurs participants ont mentionné les médias sociaux et ont déclaré recourir à des plateformes comme X (anciennement Twitter) et Instagram pour obtenir des nouvelles. Au nombre des autres sources recensées par les participants figuraient les balados, les forums de discussion en ligne ainsi que le bouche-à-oreille entre parents et amis. En discutant des sources d'information au sujet du gouvernement du Canada auxquelles ils se fieraient, plusieurs d'entre eux ont indiqué qu'ils consulteraient directement ses sites Web ou ses réseaux sociaux officiels. À la question de savoir s'ils compteraient sur le gouvernement du Canada pour obtenir des nouvelles et des informations, un certain nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils consulteraient son site Web pour obtenir des mises à jour et de l'information essentielles.

Tous les participants ont déclaré être tombés sur de l'information en ligne dont ils ne savaient pas si elle était vraie ou fausse, et bon nombre d'entre eux ont indiqué que cela se produisait assez fréquemment. Lorsqu'on leur a demandé s'ils connaissaient les termes « mésinformation » et « désinformation », tous les participants ont répondu par l'affirmative, bien que plusieurs d'entre eux n'étaient pas certains de pouvoir les différencier. Quelques-uns d'entre eux ont émis l'hypothèse que si la désinformation pouvait désigner la diffusion (consciente ou non consciente) d'informations inexacts dans les faits, la désinformation pouvait désigner les fausses informations créées et communiquées dans l'intention d'induire les gens en erreur. Tous les participants se sont dit préoccupés par la mésinformation et la désinformation de plus en plus présente en ligne. Ces derniers étaient nombreux à estimer qu'un grand nombre d'utilisateurs en ligne avaient énormément de mal à reconnaître une fausse information et que la désinformation malveillante diffusée ces dernières années avait largement contribué à ce qu'ils percevaient comme étant un clivage croissant au sein de la société canadienne.

À la question de savoir ce qu'il faudrait faire pour contrer la désinformation en ligne, bon nombre d'entre eux estimaient que les plateformes numériques et les fournisseurs de médias sociaux (comme Google et Facebook) hébergeant ces contenus devraient être davantage responsabilisés et soumis à une réglementation plus stricte. Tous s'accordaient à dire que, compte tenu de la portée considérable des médias sociaux, la mésinformation et la désinformation publiées sur ces plateformes pouvaient avoir des conséquences à grande échelle et qu'il était de la responsabilité de ces entreprises numériques de veiller à empêcher la diffusion de contenus inexacts sur leurs plateformes.

Lors d'une discussion sur la question de savoir si le gouvernement devrait, à leur avis, avoir un rôle à jouer dans la lutte contre la mésinformation et la désinformation, plusieurs participants ont répondu par l'affirmative. Ces derniers estimaient qu'il devait incomber au gouvernement fédéral d'assurer la sécurité des Canadiens en ligne et qu'il s'agissait d'un domaine important sur lequel il devait se concentrer. Certains participants se sont toutefois dit préoccupés par la nature subjective de ce qui serait considéré comme de la désinformation et se demandaient s'il devait incomber au gouvernement fédéral de déterminer ce qui est vrai et ce qui est faux.

Immigration (Québec, Ontario)

Les participants de deux groupes ont pris part à une discussion portant sur l'immigration. À la question de savoir s'ils avaient dernièrement vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de l'immigration, les participants ont fourni des réponses diverses et variées. Plusieurs d'entre eux avaient le sentiment que les taux d'immigration plus élevés des dernières années avaient exercé une pression accrue sur le marché du logement ainsi que sur des services essentiels, dont ceux des soins de santé. Les participants estimaient que de nombreuses collectivités (incluant la leur) étaient actuellement confrontées à des difficultés en ce qui concerne l'accueil de ces nouveaux arrivants. D'aucuns ont déclaré avoir entendu dire qu'il était

devenu de plus en plus difficile de venir au Canada avec un permis d'études pour étudiants étrangers ou un visa de travailleur étranger temporaire, et que des limites avaient récemment été fixées quant au nombre de visas qui seraient à l'avenir délivrés dans le cadre de ces programmes.

Invités à qualifier l'état du système d'immigration au Canada, si plusieurs participants estimaient que le Canada était un pays généralement accueillant à l'égard des immigrants, la plupart d'entre eux étaient d'avis que le système d'immigration était actuellement surchargé. Un certain nombre d'entre eux ont réitéré leurs préoccupations concernant la pression que l'augmentation de l'immigration avait, selon eux, exercée sur le marché du logement, sur le coût de la vie et sur d'importants services publics. Certains avaient également l'impression que l'augmentation de l'immigration avait rendu plus difficile l'obtention d'un emploi pour les jeunes Canadiens et les travailleurs débutants en raison de la concurrence accrue livrée par de nouveaux arrivants également à la recherche d'un emploi.

Décrivant ce qu'ils considéraient comme étant les avantages d'accueillir de nouveaux immigrants au Canada, un certain nombre d'entre eux estimaient que l'immigration jouait un rôle important pour ce qui est de soutenir la main-d'œuvre canadienne, en particulier dans des secteurs (comme ceux des soins de santé, de la construction et de l'agriculture) que l'on considérait comme étant actuellement confrontés à des pénuries de main-d'œuvre. Quelques-uns d'entre eux étaient d'avis qu'alors qu'une proportion croissante de travailleurs canadiens approchait de la retraite, l'immigration s'avérerait essentielle pour assurer la pérennité de la population active au Canada. Les participants étaient également d'avis que le Canada bénéficiait de l'immigration dans la mesure où cette dernière accroissait la diversité des opinions et des cultures échangées par ses citoyens et permettait aux Canadiens de découvrir des langues, des traditions, des cuisines et des points de vue différents.

Discutant de leurs préoccupations relatives à l'accueil de nouveaux immigrants, un certain nombre d'entre eux ont dit craindre qu'un taux d'immigration élevé et continu entraîne une augmentation du prix des maisons au sein des collectivités canadiennes et exerce une pression financière supplémentaire sur le système de soins de santé universel du Canada. Plusieurs d'entre eux se sont également dit préoccupés par les difficultés auxquelles étaient confrontés les immigrants pour faire reconnaître leurs titres de compétences et leur expérience à leur arrivée au Canada et estimaient que dans l'intérêt des nouveaux arrivants, davantage devait être fait pour rationaliser le processus de reconnaissance des titres étrangers.

Lorsqu'on leur a demandé si le gouvernement du Canada devait, à leur avis, augmenter, diminuer ou maintenir le taux d'immigration à un niveau relativement identique, les participants estimant qu'il devait être diminué étaient un peu plus nombreux que ceux estimant qu'il devait être maintenu au même niveau. Aucun participant n'était en faveur d'une augmentation du taux d'immigration. Parmi les participants estimant que le gouvernement fédéral devait réduire l'immigration, il était largement admis que du temps devrait être consacré, au cours des prochaines années, à la mise en place d'infrastructures et de services accrus afin que le pays soit à l'avenir en mesure d'accueillir un plus grand nombre de nouveaux arrivants. Au nombre de ceux qui estimaient que le taux d'immigration actuel devait être maintenu, les participants ont rappelé que l'immigration jouait un rôle important quant au soutien apporté à l'économie canadienne et que le fait de la limiter entraînerait probablement des conséquences économiques négatives pour les Canadiens dans les années à venir.

Protection et promotion du français (Québec)

Les participants résidant au Québec ont tenu une discussion portant sur les récentes mesures prises par le gouvernement du Canada en matière de protection et de promotion du français. Lorsqu'on leur a

demandé s'ils estimaient que le français était actuellement menacé dans certaines régions du Canada, plusieurs d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Un certain nombre d'entre eux avaient l'impression qu'en dehors du Québec, l'usage du français avait diminué dans la plupart des autres régions du pays au cours des dernières décennies et que même les résidents de villes comme Montréal parlaient maintenant davantage l'anglais que les générations précédentes. Certains ont également évoqué ce qu'ils considéraient comme étant présence dominante de l'anglais dans les médias et les activités de divertissement auxquelles s'adonnent les Canadiens et estimaient que cela avait eu pour effet de diminuer encore plus l'usage du français, y compris au Québec.

À la question de savoir quelle priorité le gouvernement fédéral devrait accorder, le cas échéant, au soutien de l'anglais et du français au Canada, plusieurs participants étaient d'avis qu'il s'agissait d'un domaine important sur lequel il devait se concentrer. Quelques-uns d'entre eux se disaient d'avis qu'il fallait surtout s'attacher à augmenter l'usage du français en dehors du Québec, estimant que la majorité des Canadiens parlaient déjà l'anglais et que cette langue n'était pas aussi menacée que le français.

En discutant du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada, les participants se sont vu remettre de l'information sur les principaux objectifs et mesures que renferme ce plan. Dans l'ensemble, les participants ont très favorablement accueilli ces initiatives, et tous estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie en ce qui concerne les mesures qu'il prenait pour protéger et promouvoir l'usage du français.

Plusieurs d'entre eux ont parlé en termes particulièrement positifs des initiatives visant à investir dans des garderies francophones à travers le Canada et à élargir l'offre de programmes d'apprentissage du français dans les écoles de la minorité francophone à l'extérieur du Québec. Un certain nombre d'entre eux estimaient que les sommes investies dans des programmes de français langue seconde à travers le pays permettraient également aux Canadiens d'apprendre plus facilement le français, ce qui aurait probablement pour effet d'augmenter le nombre de francophones au Canada. On était également d'avis que l'adoption de mesures visant à créer une nouvelle politique d'immigration francophone, à développer des activités de promotion et de recrutement à l'échelle mondiale dans des pays francophones et à investir dans des formations linguistiques destinées aux nouveaux arrivants aurait un impact positif. Les participants s'accordaient également tous à dire que l'octroi accru de subventions à des artistes et musiciens francophones contribuerait à accroître la portée du français à l'extérieur du Québec et constituerait un moyen efficace de promouvoir la culture francophone dans l'ensemble du Canada.

Effets du changement climatique (résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l'Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans)

Les participants de deux groupes ont tenu des discussions portant sur les impacts potentiels (actuels et futurs) du changement climatique. Presque tous les participants se sont dit préoccupés par le changement climatique, bon nombre d'entre eux le considérant comme l'un des problèmes les plus urgents auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés. Plusieurs participants se sont spontanément dit d'avis que les gouvernements, à tous les échelons, devaient prendre des mesures beaucoup plus urgentes pour se préparer aux effets du changement climatique, estimant que ce problème posait déjà de nombreux défis de taille aux collectivités dans l'ensemble du pays.

Lorsqu'on leur a demandé ce qui leur venait à l'esprit en pensant aux effets potentiels du changement climatique, les participants ont fourni toute une panoplie de réponses. Au nombre de celles-ci figuraient les catastrophes naturelles (feux de forêt, inondations et tempêtes de vent), l'insécurité alimentaire

résultant de la détérioration des conditions de production, les effets nuisibles à la santé physique et mentale des Canadiens, et le risque accru de se voir évacué ou déplacé de sa collectivité.

En discutant du niveau de préparation, le cas échéant, de leurs collectivités pour faire face aux effets potentiels du changement climatique, plusieurs participants estimaient que même si leurs municipalités avaient instauré des plans d'urgence et d'évacuation, il n'y avait que peu de choses à faire pour se préparer aux effets destructeurs d'événements météorologiques comme les feux de forêt, les inondations à grande échelle et les tempêtes de vent. En décrivant les mesures qu'ils avaient personnellement prises, bon nombre de participants des deux groupes ont mentionné avoir préparé une trousse d'urgence contenant des fournitures essentielles, des documents importants et d'autres objets de valeur qu'ils pourraient emporter avec eux au cas où une évacuation rapide s'avérerait nécessaire.

À la question de savoir s'ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie concernant sa gestion des catastrophes naturelles, la plupart des membres du groupe composé de particuliers résidant dans l'Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans ont répondu par l'affirmative, estimant qu'il s'agissait d'un domaine auquel il avait attaché beaucoup d'importance au cours des dernières années. Parmi les participants du groupe composé de particuliers résidant en C.-B. qui avaient été affectés par des catastrophes naturelles, les participants estimant que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie étaient à peu près aussi nombreux que ceux dont l'opinion était plus neutre ou incertaine.

Expériences vécues lors de catastrophes naturelles (résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses)

Les participants résidant en Colombie-Britannique et ayant déclaré avoir été récemment touchés par des incendies, des inondations ou des sécheresses ont tenu une longue discussion sur leur vécu expérientiel concernant la gestion de ces défis. Lorsqu'on leur a demandé comment ils qualifieraient la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt dans leur province, les participants étaient à peu près aussi nombreux à estimer que sa performance en la matière avait été satisfaisante que ceux qui étaient d'un autre avis. Parmi ceux ayant exprimé une opinion plus positive, les participants ont rappelé les nombreuses mesures prises par le gouvernement fédéral à cet égard, dont le déploiement de membres du personnel des Forces armées canadiennes (FAC) pour aider à lutter contre les feux de forêt dans leur région, la fourniture de fournitures essentielles aux ménages affectés par ces catastrophes, et les investissements consentis pour le recrutement et la formation de pompiers supplémentaires.

À la question de savoir s'ils avaient personnellement été affectés ou perturbés (p. ex. au moment de recevoir un avis d'évacuation ou en se voyant obligés de quitter leur domicile) par des phénomènes météorologiques extrêmes, la quasi-totalité des participants a répondu par l'affirmative. Bon nombre d'entre eux estimaient que leur santé physique ou mentale avait été affectée par ces événements, et plusieurs d'entre eux ont déclaré avoir subi des niveaux accrus de stress et d'anxiété à long terme à la suite de ces événements.

Se souvenant de leur vécu expérientiel en affrontant ces phénomènes météorologiques, très peu d'entre eux estimaient avoir été en mesure d'accéder aux services de santé dont ils avaient besoin. Décrivant les problèmes spécifiques auxquels ils avaient été confrontés, les participants se sont souvenus des difficultés rencontrées pour accéder à un médecin afin de s'assurer de la santé de leurs enfants, d'avoir été incapables de trouver un pharmacien pour le renouvellement de leurs ordonnances, ainsi que de ce qu'ils percevaient comme étant un manque de ressources en matière de santé mentale au cours de cette période stressante et alarmante de leur vie.

En discutant de la question de savoir s'ils estimaient avoir un accès suffisant à l'information, aux aides et aux services dont ils avaient besoin pour se remettre physiquement et mentalement de ces événements, peu de participants ont répondu par l'affirmative. Bon nombre d'entre eux se souvenaient avoir eu de la difficulté à obtenir de l'information en lien avec les services offerts dans leurs collectivités. Un certain nombre d'entre eux ont indiqué avoir principalement recouru à des plateformes de médias sociaux pour obtenir des mises à jour liées à leurs collectivités respectives. Plusieurs participants ont réaffirmé qu'il était nécessaire que des ressources supplémentaires en santé mentale soient mises à disposition de personnes dont la vie avait été bouleversée par des phénomènes météorologiques extrêmes.

Plusieurs d'entre eux estimaient que davantage devait être fait à tous les échelons de gouvernement pour communiquer de l'information lors de situations d'urgences de nature météorologique, tandis que certains d'entre eux se rappelaient avoir dû subitement être évacués de leur domicile avec peu de préavis. Quelques participants étaient d'avis qu'à l'avenir, des alertes d'urgence devraient être émises sur les appareils mobiles des personnes vivant dans des communautés à risque. À la suite de ces catastrophes naturelles, un certain nombre d'entre eux estimaient qu'il fallait également fournir de l'information sur les services (tels que l'électricité et l'eau potable) qui étaient en place dans leurs collectivités, ainsi que sur les provisions qu'ils devraient acheter avant de regagner leur domicile.

Perspectives énergétiques (Calgary)

Les participants résidant à Calgary ont tenu une discussion portant sur le secteur pétrolier et gazier, sur les énergies propres ainsi que sur l'état du réseau électrique de leur province. À la question de savoir quelle importance revêtait à leurs yeux le secteur pétrolier et gazier pour l'économie de l'Alberta, tous les participants le considéraient comme étant extrêmement important, nombre d'entre eux affirmant que le secteur pétrolier gazier constituait le principal moteur économique de la province et une source primordiale d'emplois pour les Albertains. Plusieurs d'entre eux estimaient toutefois qu'il serait essentiel que l'économie albertaine se diversifie en délaissant le pétrole et le gaz dans les décennies à venir, notamment parce qu'ils s'attendaient à ce que le recours au pétrole et au gaz diminue au fur et à mesure qu'un plus grand nombre de sources d'énergie renouvelables deviendraient disponibles. Lorsqu'on leur a demandé quels secteurs (en dehors du pétrole et du gaz) ils jugeaient les plus essentiels à l'avenir de l'économie albertaine, bon nombre d'entre eux ont mentionné les technologies d'énergie renouvelable que sont l'énergie éolienne, l'énergie solaire et l'hydroélectricité.

En se focalisant tout particulièrement sur le réseau électrique, on a demandé aux participants si le gouvernement devait, à leur avis, prendre de quelconques mesures pour assurer la fiabilité du réseau électrique albertain et réduire les risques de pannes de courant, plus particulièrement dans des situations où des températures extrêmes entraîneraient une demande accrue en électricité. Plusieurs d'entre eux étaient d'avis qu'il devait prendre des mesures pour augmenter la construction d'infrastructures de production d'énergie renouvelable, dont les éoliennes et les panneaux solaires, et offrir un plus grand nombre d'incitatifs financiers aux propriétaires désirant installer des panneaux solaires sur leurs maisons.

Tous les participants considéraient que le gouvernement fédéral faisait actuellement fausse route en ce qui concerne son approche vis-à-vis du secteur de l'électricité. En expliquant pourquoi ils étaient de cet avis, plusieurs d'entre eux ont mentionné ce qu'ils considéraient comme étant les frais d'électricité élevés dans leur province, et estimaient que le gouvernement du Canada devait davantage travailler en collaboration avec le gouvernement provincial pour rendre l'énergie électrique plus abordable dans l'intérêt des Albertains. Quelques participants étaient d'avis que davantage devait être fait à l'échelon fédéral pour sensibiliser les Canadiens aux moyens dont ils disposent pour adopter des pratiques plus

vertes au quotidien et fournir un plus grand nombre d'incitatifs financiers et de remises aux propriétaires cherchant à rénover leur domicile afin qu'il soit plus écoénergétique.

Bon nombre d'entre eux estimaient important que le gouvernement fédéral investisse dans les énergies et les technologies propres et qu'un tel investissement offrirait des avantages environnementaux et économiques à long terme dans les décennies à venir. S'ils étaient en faveur de diversifier le réseau électrique albertain afin de pouvoir recourir à un plus grand nombre de sources d'énergie renouvelable, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que cette transition devait s'opérer graduellement. À la question de savoir s'ils s'attendaient à ce que l'utilisation accrue d'électricité propre et de technologies propres comporte plus de risques, moins de risques ou à peu près les mêmes risques de pannes d'électricité, les participants s'attendant à ce que cette approche entraîne moins de risques étaient légèrement plus nombreux que ceux qui estimaient qu'elle entraînerait plus de risques ou à peu près le même niveau de risque.

Concepts d'étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle (candidats à la propriété résidant dans l'Ouest canadien, propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, Ontario)

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions portant sur les concepts d'étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle élaborés dans le cadre du programme Energiguide du gouvernement du Canada. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient familiarisés avec les étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle, seul un petit nombre d'entre eux ont déclaré l'être, et très peu ont indiqué en avoir dans leur propre demeure. En discutant de la nature des renseignements qu'ils souhaiteraient voir figurer sur l'étiquette d'efficacité énergétique résidentielle de leur domicile, plusieurs d'entre eux ont exprimé le souhait d'obtenir de l'information qui les aiderait à réduire les coûts de leur consommation mensuelle d'énergie domestique. Un certain nombre d'entre eux estimaient également qu'il serait important d'avoir de l'information concernant l'efficacité énergétique de leur domicile, la consommation d'énergie selon la source, ainsi qu'un comparatif de leur consommation d'énergie par rapport à d'autres habitations de taille similaire dans leur région.

Après s'être vu présenter des concepts d'étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle du gouvernement du Canada, bon nombre de participants ont parlé en termes positifs de la disposition des renseignements et de la conception esthétique de l'étiquette, un certain nombre d'entre eux affirmant que le concept était bien pensé sur le plan de la présentation des renseignements. Plusieurs d'entre eux ont qualifié les diagrammes figurant sur l'étiquette d'éléments positifs, les trouvant très colorés et attrayants et estimant que les renseignements qu'ils communiquaient étaient faciles à comprendre. Un certain nombre de participants étaient toutefois d'avis que ces étiquettes devraient être accompagnées de renseignements supplémentaires concernant les mesures que peuvent prendre les propriétaires pour améliorer l'efficacité énergétique de leur domicile, ainsi que sur l'efficacité énergétique de leur domicile par rapport à celle d'autres ménages.

Les participants des trois groupes se sont ensuite vu présenter un certain nombre d'exemples d'étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle provenant d'autre pays. En partageant leurs réactions, les participants ont exprimé les avis les plus positifs au sujet des concepts qu'ils considéraient comme étant les plus simples et les plus informatifs, un certain nombre d'entre eux privilégiant les étiquettes contenant des renseignements relatifs à la cote énergétique de leur domicile et à l'argent que les propriétaires pourraient économiser en y apportant des améliorations. Quelques-uns d'entre eux ont exprimé des commentaires positifs au sujet des concepts présentant des couleurs vives et des diagrammes visuellement attrayants et accrocheurs. En comparant l'étiquette Energiguide aux autres exemples

d'étiquettes, un certain nombre de participants ont loué l'inclusion d'un code QR, estimant qu'il s'agissait d'un excellent moyen pour les Canadiens d'en savoir plus à propos de l'information figurant sur leur étiquette d'efficacité énergétique résidentielle.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Date d'attribution du contrat : 19 décembre 2022

Valeur du contrat : 1 629 482,60 \$
